

Compte-rendu du CHS-CT du mercredi 20 mai 2015

Etaient présents : M. BABEAU (Président du CHS-CT), M. OMIER (Responsable du Pôle Pilotage et Ressources de la DDFiP), Mme OLLIVIER (Agent de Prévention), M. PIETRI (Secrétaire -Animateur du CHS-CT de la Mayenne), M. HUARD (Délégué des Services Sociaux), M. VIRIET (Agent de Prévention de la DIRCOFI Ouest).

Représentants du personnel : Mme BOTTIER (S.F.), Mme BOURON (S.F.), M. LECHAT (S.F.), Mme LAYER (C.G.T.), M. ROBERT (C.G.T.), M. LOYANT (F.O.), M. DELAUTRE (F.O.)

Ordre du jour :

- Avis du CHS-CT sur le PAP du DUERP de la DIRCOFI
- Avis du CHS-CT sur le PAP du DUERP de la DDFiP
- Examen des registres SST
- Examen des accidents du travail
- Examen des fiches de signalement éventuellement déposées
- Présentation et avis du CHS-CT sur les propositions d'action
- Présentation des comptes-rendus de visite de sites par une délégation du CHS-CT : SIE Laval (PE et Pôle FI), SIE de Mayenne
- Présentation des aménagements éventuels de bureaux et/ou postes de travail
- Questions diverses

1.) Avis du CHS-CT sur le PAP du DUERP de la DIRCOFI

La réunion a débuté par une présentation de M. Christophe VIRIET sur le Programme Annuel de Prévention (PAP) basé sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Après une rétrospective des actions et des réflexions menées durant l'année 2014, l'intervenant a souligné ce qui constituait pour lui de mauvais résultats. Les mesures présentées l'année précédente étaient trop générales et les Risques Psycho-Sociaux (RPS) n'ont pas fait l'objet de mesures concrètes. Dans cette optique, un groupe de travail centré sur les RPS a été mis en place dans le but de renforcer la prévention et de développer des actions. Une des raisons émises par M. VIRIET pour justifier le manque de résultats a été l'absence et les évolutions professionnels des acteurs de ce programme (mutations et promotions). Cette situation a engendré un suivi plus superficiel.

Suite à cette rétrospective, la campagne DUERP / PAP 2015 a été exposée en mettant l'accent sur les spécificités de la DIRCOFI Ouest. Le risque routier est le premier centre d'intérêt. Les déplacements constituent un point important des agents. L'utilisation des véhicules de service et la location de véhicule via un contrat passé avec un prestataire ont été réaffirmées pour des raisons de sécurité. Les vérificateurs effectuent entre 10 000 et 15 000 kilomètres par an.

La documentation complexe, les ordinateurs défaillants, l'informatique perfectible ont aussi été évoqués. Des réunions trimestrielles avec les équipes de la DISI vont être mises en place pour suivre ces problèmes et la DIRCOFI Ouest va se doter d'une veille pour faire remonter ces dysfonctionnements.

Les Risques Psycho-Sociaux (RPS) sont un axe majeur du programme de cette année. On retrouve sous ce vocable différents aspects : l'exigence du travail, les exigences émotionnelles, l'autonomie et

les marges de manœuvre, les conflits de valeurs, l'insécurité de l'emploi et du travail, les rapports sociaux et les relations au travail. Des actions dites « significatives » vont être mises en place cette année. La possibilité d'anticiper son travail sera un point central afin de répartir au mieux ses tâches sur l'année et éviter ainsi la surcharge de travail. Les chefs de service devront avoir une action concrète en matière de soutien et d'organisation des travaux des agents, ainsi que dans la mutualisation des bonnes pratiques. L'attention sera également portée sur le rythme du travail, la gestion des dossiers complexes ainsi que sur la pression des objectifs afin que l'agent puisse concilier au mieux vie professionnelle et personnelle.

Vote : 4 avis favorables (F.O. et S.F.) et 1 abstention (C.G.T.)

2.) Avis du CHS-CT sur le PAP du DUERP de la DDFiP

Madame OLLIVIER, Agent de Prévention de la DDFiP, a ensuite présenté le Programme Annuel de Prévention (PAP) basé sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) pour le département de la Mayenne.

Des groupes de travail se sont réunis à plusieurs reprises (les 4 et 13 novembre 2014, le 1er décembre 2014) afin de préparer les actions et les projets à mettre en œuvre cette année. Les délégués du personnel ont été associés à ces réunions ainsi que M. FREVILLE, Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) et Mme FORT, Assistante sociale. Cette dernière a fortement mis l'accent sur les Risques Psycho-Sociaux en soulignant l'intérêt de l'intervention de personnels extérieurs à notre administration dans la résolution des problèmes les plus aigües. L'ISST a quant à lui mentionné l'importance d'une ambiance lumineuse adéquate sur les postes de travail.

Le DUERP de cette année est seulement une actualisation des données collectées l'année précédente. Les chefs de service ont remonté les informations collectées auprès de leurs agents afin d'enrichir ce document. Aucun risque de forte ampleur a été signalé cette année. Une analyse de ce document a permis de souligner le fait que les RPS représentaient 33 % des risques ; 16 % concernaient les risques d'agression avec les usagers. L'autre moitié des informations collectées mettait en perspective les risques routiers, le travail sur les écrans et les difficultés liées aux ambiances thermiques et lumineuses.

Un nouveau recensement aura lieu vers le mois de septembre pour faire le point sur les mesures prises par la direction et la réalité des actions engagées. L'utilisation du guide sur le DUERP devra impérativement être effectuée par les chefs de service afin de rendre ce document le plus clair possible et ainsi faciliter son analyse.

Vote : 5 avis favorables (F.O., S.F., et C.G.T.). Ce vote unanime est sous réserve de plusieurs modifications demandées par les représentants du personnel.

3.) Examen des registres Santé et Sécurité au Travail (SST)

Sur quatorze retours auprès de l'assistante de prévention, sept ont fait l'objet d'annotations par les services. Les sept autres ont été renvoyés avec la mention « néant ». Seul les documents annotés ont bien évidemment été analysés lors de cette réunion.

PRS de Laval : Un nouveau bureau (d'orientation droite) va être mis en place pour faciliter le travail de l'agent.

CFP du Pays de Mayenne : Suite à la dématérialisation des pièces justificatives dans le secteur communal et l'installation d'un deuxième écran pour faciliter le visa, un agent dispose de deux écrans de tailles différentes. Un changement d'écran sera effectué par la Cellule Informatique Départementale (CID) afin que le travail puisse s'effectuer sur deux écrans de taille identique.

CFP de Gorron : Des risques de chutes sur le parking de la Trésorerie ainsi qu'au bas de l'escalier d'accès sont signalés depuis deux ans. Les travaux effectués par la commune n'ont consisté qu'à étaler l'empierrement à la sortie du parking pour combler les aspérités créées par le passage des véhicules. Une visite du site a été programmée le mardi 6 octobre 2015 au matin afin de prendre en compte concrètement les attentes des agents et effectuer les réparations nécessaires dans les meilleurs délais.

SIP de Laval : Il n'existe pas de local sécurisé dédié aux vélos sur ce site majeur. Deux vols de vélos ont été signalés durant ces dernières semaines. Le dispositif actuel se situe à l'extérieur du bâtiment et ne permet pas une attache efficace et sécurisante (impossibilité d'attacher le cadre). Le dispositif d'attache est donc à revoir. Des exemples de systèmes plus élaborés ont été observés à la Cité administrative ainsi qu'à la CPAM. Après prise en compte de ces exemples et d'un recensement précis des utilisateurs de vélos sur le site, un nouveau système sera mis en place.

SPF de Laval : Le service demande le changement de fauteuils usés (installation en 2001) par des fauteuils ergonomiques ainsi que l'achat de 18 rehausseurs d'écrans. Les fauteuils seront changés au vu de leur dégradation. Des rehausseurs d'écrans seront mis à disposition du service pour des tests avant un achat. La formation « gestes et postures » est fortement conseillée aux agents pour leur permettre d'être plus à l'aise sur leur lieu de travail.

CFP du Pays de Meslay-Grez : Plusieurs problèmes ont été signalés au CHS-CT : vitre fissurée au niveau du guichet, marches glissantes au niveau de l'entrée du personnel lors d'intempéries, fortes odeurs d'égouts dans les cabinets d'aisance, luminosité importante sur les écrans de travail. Un nouveau guichet sera installé dans la Trésorerie si le financement le permet. Une intervention immédiate sera conditionnée au risque. Les problèmes de canalisation vont être étudiés sur place et les agents de la CID interviendront pour faciliter le réglage de la luminosité des écrans, problème accru par le dispositif du double écran suite au passage à la dématérialisation des pièces justificatives dans le secteur communal.

DDFiP de Laval (Site de Cambrai) : La personne effectuant le guichet signale des problèmes d'éclairage, d'ambiance thermique déplaisante (courants d'air dus à la proximité avec la porte d'entrée), acoustique déplorable. Le CHS-CT est pleinement conscient des difficultés rencontrées par cette personne. Les modifications demandées vont être prises en compte mais devront attendre le réaménagement du rez-de-chaussée suite à l'arrivée sur le site de Cambrai du CFP de Laval Centre Hospitalier.

4.) Examen des accidents du travail

Une nouvelle déclaration d'accident du travail a été portée à l'attention du CHS-CT depuis sa dernière réunion. Cet accident s'est produit sur le lieu de la DDFiP de Laval (site de Cambrai) à l'entrée du garage. Sur le plan incliné qui mène au garage et au sous-sol, l'agent a buté sur la grille d'évacuation des eaux de pluie provoquant une chute et une entorse à la cheville gauche. Cet accident a nécessité un arrêt de travail.

Ce malheureux accident ne peut amener de changement dans l'immédiat. Cette grille est nécessaire à l'évacuation des eaux de pluie. Une autre entrée de service est accessible à cette personne à

l'arrière de la cafétéria.

5.) Examen des fiches de signalement éventuellement déposées

Un signalement grave a été transmis le 8 avril 2015 par le CFP de Château-Gontier suite à des menaces reçues par un agent au guichet de la part d'un contribuable. Ce comportement inadmissible de l'utilisateur (pression physique et verbale) a suscité une réponse de l'Administration. L'agent n'ayant pas souhaité porter plainte à titre personnel auprès de la police, le Directeur Départemental a écrit au contribuable pour lui faire part de la gravité de son comportement et des suites judiciaires que la DDFiP souhaitait engagées. Le 16 avril un signalement a été transmis au Procureur de la République. Le contribuable sera prochainement convoqué devant le magistrat pour répondre de ses actions.

6.) Présentation et avis du CHS-CT sur les propositions d'action

Quatre propositions d'action ont été présentées à l'occasion de cette réunion.

Projet n°1 : DDFiP de Laval (site Cambrai) – Services communs

Il s'agit d'une demande d'amélioration de l'éclairage dans le local courrier au premier étage suite à l'installation d'une nouvelle machine d'affranchissement, ainsi que divers travaux d'électricité dans l'atelier au sous-sol. Cette demande présentée à la précédente réunion a fait l'objet des devis suivants : 368,17 € pour l'éclairage au niveau du service courrier ; 1246,60 € pour les aménagements dans l'atelier.

Vote : 5 avis favorables (F.O., S.F., et C.G.T.) .

Projet n° 2 : CFP de Craon

Cette demande concerne la fourniture d'un fauteuil adapté pour un agent souffrant de problèmes de dos suite à un avis médical. Le coût de ce matériel est de 191,27 €.

Vote : 5 avis favorables (F.O., S.F., et C.G.T.) .

Projet n° 3 : SIP de Laval – Secteur Laval Ville

Ce service demande l'amélioration de l'ambiance thermique par l'installation de deux radiateurs d'appoints fixes muraux. Des vérifications restent à faire sur place pour l'installation de nouveaux matériels thermiques. Cependant ces modifications ne pourront pas avoir lieu avant le réaménagement des secteurs d'assiette du SIP de Laval.

Pas de vote

Projet n° 4 : CFP d'Evron

La Trésorerie demande une amélioration de l'ambiance lumineuse dans les bureaux situés au niveau de la façade du bâtiment par la pose de stores. La pose de volets roulants ou de stores extérieurs est refusée par les Bâtiments de France. La nouvelle Trésorerie étant située dans le périmètre immédiat de la Basilique d'Evron, les travaux extérieurs ne peuvent être réalisés sans l'aval de cet organisme. Plusieurs devis sont en cours pour réaliser cet aménagement.

Vote : 5 avis favorables (F.O., S.F., et C.G.T.) . Ce vote est un accord de principe sous réserve d'un cofinancement avec la DDFiP et le montant des devis.

7.) Présentation des comptes-rendus de visite de sites par une délégation du CHS-CT : SIE Laval (PE et Pôle FI), SIE de Mayenne

Deux visites ont été effectuées par les membres du CHS-CT depuis le mois de mars 2015. Il s'agit du SIE de Laval (Pôle Enregistrement et Pôle Fiscalité Immobilière) et du SIE de Mayenne.

Visite du SIE de Laval

Pôle Enregistrement : Plusieurs problèmes ont été soulevés lors de cette visite. La banque d'accueil ne dispose ni d'alarme ni de téléphone ce qui met en perspective des problèmes de sécurité. Ce service ne dispose pas de terminal de paiement pour les encaissements par carte bancaire. De nombreux fils sont scotchés au sol et des armoires à clapets sont présentes malgré leur retrait demandé par la Direction Générale. Ces dernières ont d'ailleurs été retirées depuis la visite. Le personnel a mentionné une surcharge de travail conséquente, un manque de personnel récurrent, un éclairage déficient ainsi que des problèmes thermiques. Ces difficultés vont être prises en compte dans le réaménagement à venir du service dont les travaux auront probablement lieu dans les prochains mois.

Pôle Fiscalité Immobilière : Des problèmes apparaissent suite à cette visite. De nombreux radiateurs sont encombrés par la présence de mobiliers et de documents ce qui affaiblit le rendement thermique du chauffage. Des stores vénitiens bloquent les ouvertures des fenêtres engendrant des difficultés d'aération. Dans l'ancien bureau du Directeur des Services Fiscaux, de nombreuses armoires et étagères encombrent l'espace et une de ces dernières penche dangereusement vers l'avant ce qui occasionne un risque de chute sur les agents. Les modifications les plus rapides seront effectués dans les prochaines semaines. Les autres seront conditionnées à la création du Pôle de Contrôle des Revenus Patrimoniaux (PCRP). Aucune échéance n'a été donnée à ce sujet.

Visite du SIE de Mayenne

Ce service est situé au premier étage du Centre des Finances Publiques. Là aussi de nombreux problèmes ont été soulevés. Les escaliers intérieurs ont des marches étroites ce qui occasionne des risques de chute, spécialement lors du transfert des archives. Les bureaux souffrent de problèmes thermiques, d'une isolation extérieure défaillante. Des problèmes phoniques sont également présents du fait d'un volume d'appel important. En conséquence une réorganisation des postes de travail est à mettre en place. Des problèmes ergonomiques sont également présents sur plusieurs postes de travail, couplés avec un matériel ancien. Le maintien de colonnes à clapets (une douzaine au total) ainsi que la présence de fils au sol sous les bureaux posent des difficultés concrètes.

Les cabinets d'aisance du service pose un problème important. Ils nécessiteraient un important rafraîchissement (peinture, sols non recouverts en totalité de lino, problèmes de faïence). Des odeurs fortement désagréables ont été constatées par la délégation. Un défaut de ventilation occasionne une propagation de ce problème dans la cage d'escalier. Une proposition d'action va être présentée à la prochaine réunion du CHS-CT pour une rénovation complète des toilettes.

8.) Présentation des aménagements éventuels de bureaux et/ou postes de travail

Dans le cadre actuel de profondes restructurations des services au sein de la Direction

Départementale plusieurs aménagements ont eu lieu récemment ou sont à l'ordre du jour.

CFP d'Evron

Les agents sont globalement satisfaits des travaux effectués et du déménagement sur leur nouveau site de travail. Quelques problèmes subsistent mais devront être réglés dans les prochaines semaines (amélioration du coin repas et pose de stores). Un point de mécontentement ressort tout de même. Il n'y a pas de place de stationnement au pied de l'immeuble pour sortir le courrier. Ce problème est plus aigües le jour du marché, car la trésorerie est située en plein centre ville.

CFP de Craon

Au 1er janvier 2016 le CFP de Cossé-le-Vivien sera supprimé et ses activités rejoindront le CFP de Craon. L'accueil du matériel, des archives, ainsi que du personnel n'occasionnera pas de travaux notables. L'intervention des agents des services communs remédiera aux problèmes qui apparaîtront lors du transfert de la Trésorerie.

SIP de Château-Gontier

Le transfert des activités du recouvrement du CFP de Craon et du CFP de Cossé-le-Vivien au 1er janvier 2016 ne devrait pas occasionner de travaux dans l'immédiat. Une réorganisation des postes de travail est à prévoir du fait de l'arrivée probable d'un agent supplémentaire dans le cadre du transfert de ses missions.

CFP de Villaines-la-Juhel

Le transfert du CFP de Pré-en-Pail au 1er janvier 2016 sur le site du CFP de Villaines-la-Juhel va occasionner des travaux pour le transfert des activités et du personnel. Les aménagements ont été chiffrés par la DDFiP et la mairie souhaite participer au financement des travaux à venir. Des études restent à faire afin de finaliser le projet.

DDFiP de Laval (site Cambrai)

Le transfert du CFP de Laval Centre Hospitalier à la DDFiP et son corollaire, la réaménagement du rez-de-chaussée avec le CFP du Pays de Laval, est toujours à l'étude. Le projet est quasiment définitif mais la Direction souhaite attendre la visite du personnel de Laval Centre Hospitalier avant de rendre officiel l'aménagement définitif.

Plusieurs points sont d'ores et déjà arrêtés. Il n'y aura qu'un seul box d'accueil commun aux deux Trésoreries et aux services de la DDFiP. Le transfert à Angers de l'activité Amendes du CFP de Laval Centre Hospitalier initialement prévu au 1er septembre 2016 sera probablement décalé au mois de décembre 2016. Le nouveau site d'accueil dans le Maine-et-Loire a besoin d'une expertise technique. Les services des Domaines et des Dépôts et Services Financiers (DSF) seront préalablement transférés au premier étage de la DDFiP avant le début des travaux au rez-de-chaussée. Les nouveaux postes de travail seront aménagés dans les prochaines semaines.

9.) Questions diverses

La délégation du CHS-CT se déplacera dans deux sites durant les prochains mois.

Une visite du CFP de Villaines-la-Juhel aura lieu le matin du vendredi 18 septembre 2015. Le sujet central de ce déplacement sera le transfert du CFP de Pré-en-Pail et ses conséquences matériels et humaines sur le site actuel.

Une autre visite aura lieu au CFP de Gorrion le matin du mardi 6 octobre 2015. Ce déplacement permettra de voir sur place les problèmes matériels rencontrés et d'échanger avec les agents sur les

suites de leurs demandes au sein des registres SST depuis ces dernières années.

La prochaine réunion du CHS-CT aura lieu le jeudi 3 septembre 2015 à 9 h 00 dans la salle des commissions à la DDFiP de Laval (site Cambrai).